

GL	<h1 style="margin: 0;">Ch 7 – Modélisation organisationnelle des traitements</h1>
----	---

I. MODELE ORGANISATIONNEL DES TRAITEMENTS 1

A. DEFINITION 1

B. POSTE DE TRAVAIL OU SERVICE 2

C. TACHES 2

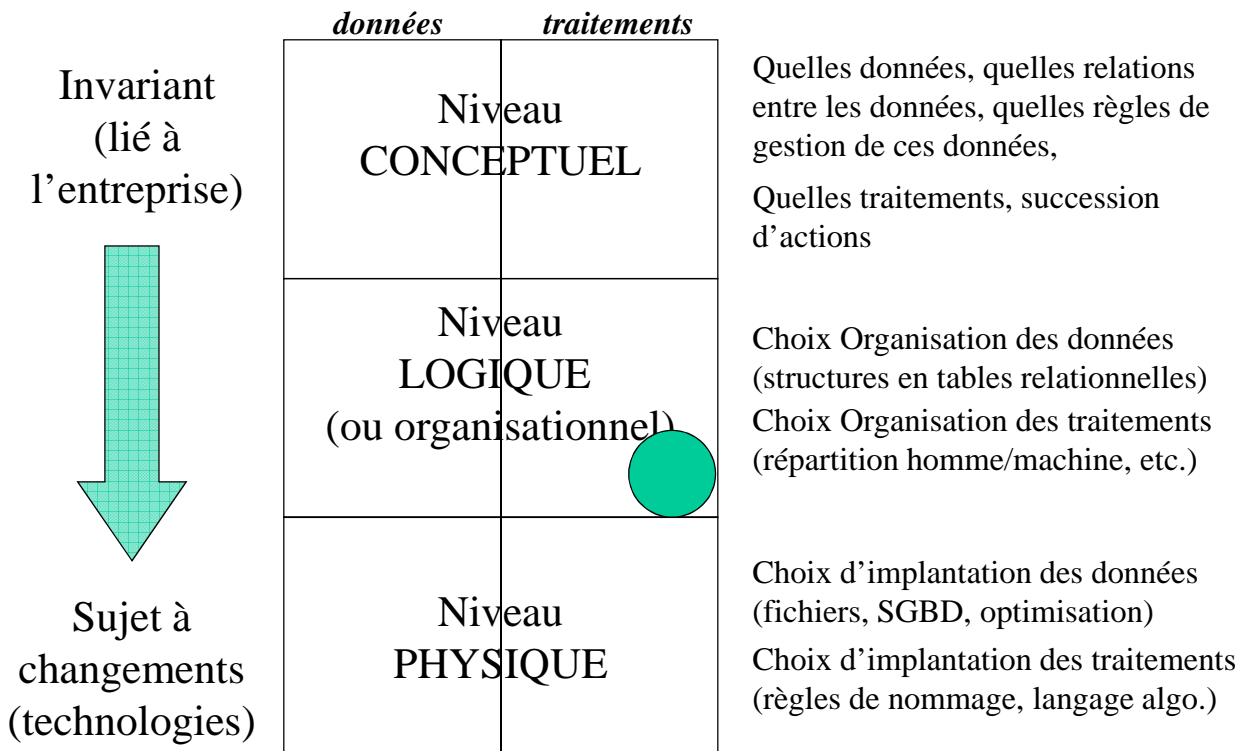
D. NATURE, OU DEGRE D'AUTOMATISATION 2

E. PASSAGE DU MCT AU MOT 4

II. MODELE ORGANISATIONNEL DES TRAITEMENTS ANALYTIQUE(MOTA) 4

I. Modèle Organisationnel des Traitements

EXPRESSION D'UN BESOIN : abstraction



PRODUIT LOGICIEL : concrétisation

A. Définition

Le **MODELE ORGANISATIONNEL DES TRAITEMENTS** définit la REPARTITION ET LES MODALITE D'EXECUTION DES TRAITEMENTS DECRITS DANS LES OPERATIONS DE GESTION = MCT complété par :

1. le LIEU (QUI ?, acteurs concernés, poste de travail ou service),
2. le MOMENT (temps) (QUAND ?)
3. et la NATURE (manuel, interactive, automatique) et ressources nécessaires à son exécution (COMMENT ?)

Il prend en compte la structuration de l'organisation en services, la répartition des tâches (dans la structure organisationnelle et entre l'homme et la machine), les plannings, etc. Les opérations sont placées dans les colonnes.

B. Poste de travail ou Service

Le poste de travail est un **CENTRE D'ACTIVITE ELEMENTAIRE** (par exemple, le poste de travail) qui dispose de ressources nécessaires à la réalisation de ses tâches

Si plusieurs postes sont identiques (même fonction, même caractéristiques de matériel utilisé et même localisation), ils forment un seul poste d'un point de vue organisationnel.

C. Tâches

Une tâche est un **ENSEMBLE D'ACTIVITES ELEMENTAIRES HOMOGENES** (*même poste, même degré d'automatisation, même délai de traitement*).

Elle a pour origine l'opération conceptuelle.

Plusieurs tâches réalisées à la suite sur un poste de travail constituent une **phase**.

Plusieurs tâches réalisées à la suite sur plusieurs postes de travail forment une **procédure**.

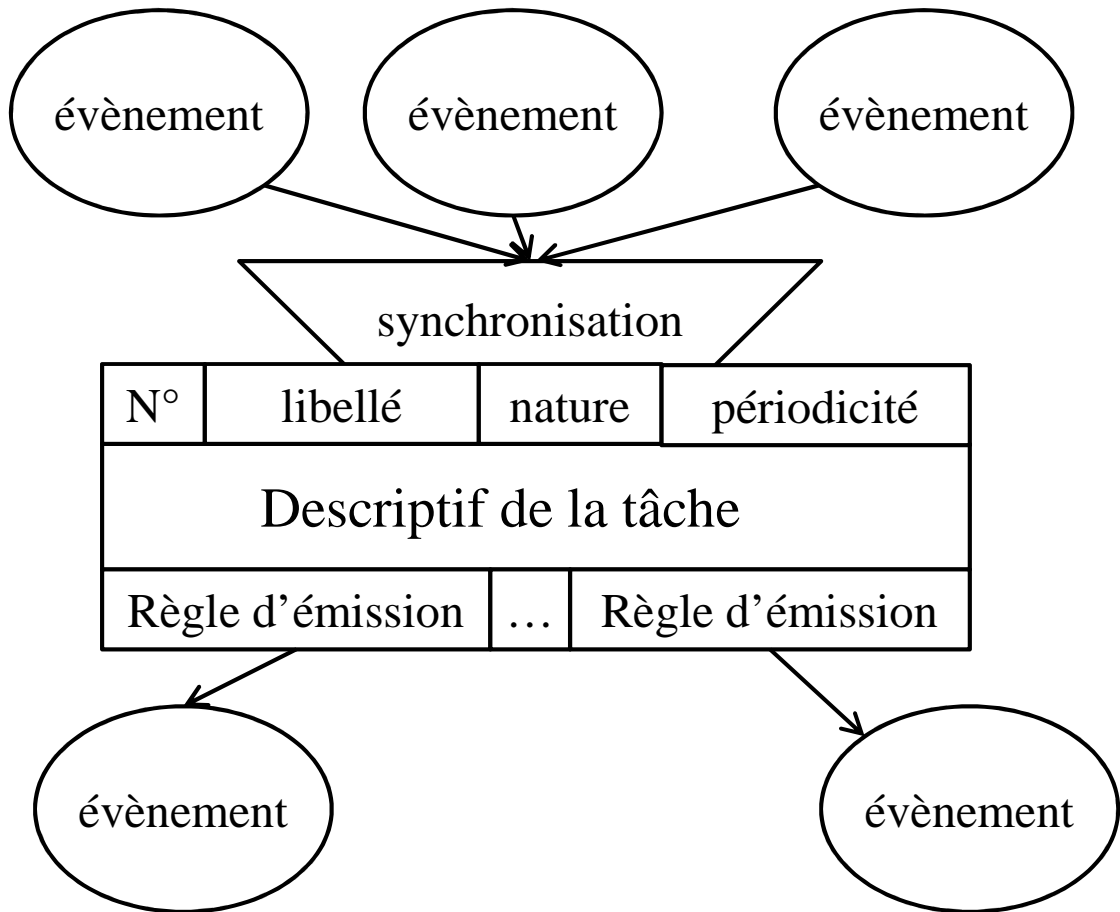
Une **opération élémentaire d'une phase** peut concerner les données : elle fait évoluer les données (en créant de nouvelles occurrences, en modifiant ou supprimant d'autres occurrences) ET DOIT conserver **la structure de données dans un état stable** (par exemple : créer une occurrence de l'entité « commande » et l'occurrence de l'association « passer »)

D. Nature, ou degré d'automatisation

La NATURE précise LE **DEGRE D'AUTOMATISATION DE L' EXECUTION D'UNE TÂCHE**, c'est-à-dire précise l'implication des ressources humaines et informatiques.

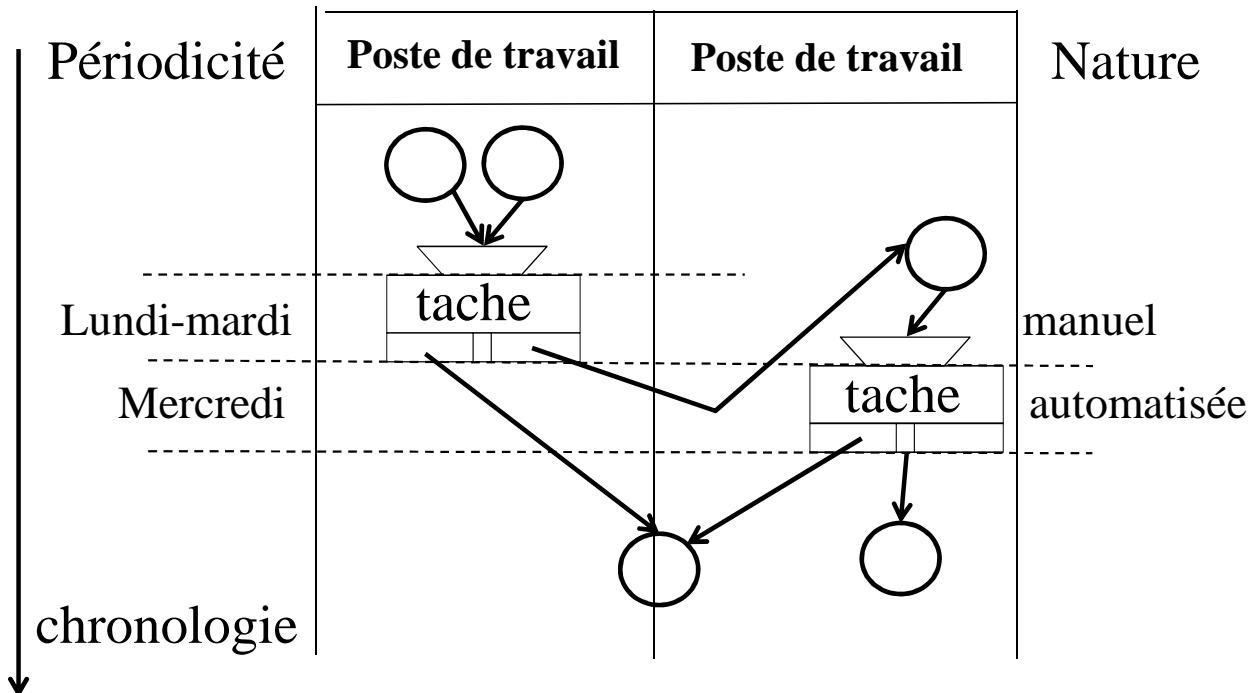
On distingue 3 natures de tâches :

- **manuelle** (M) : remplir un formulaire papier, placer dans des casiers
- **conversationnelle** (C) ou interactive (I) qui utilise un dialogue homme-machine à travers une interface (écran en général), l'IHM : enregistrer une fiche client
- **automatique** (A) : où seule l'informatique intervient à travers un traitement généralement par lot (batch en anglais) : éditer les lettres de relances



Ou plus généralement :

MOT



E. Passage du MCT au MOT

On s'attache à placer les opérations dans l'organisation définie, concrètement attachées à des postes de travail.

1. placer les acteurs
2. placer les opérations : certaines opérations (tâche MOT) vont devoir être découpées en tâches plus fines si plusieurs postes concourent à leur exécution
3. placer les modes de réalisation : certaines opérations (tâche MOT) vont devoir être découpées en tâches plus fines si elles n'ont pas la même nature, ou degré d'automatisation
4. placer les périodes de traitement : certaines opérations (tâche MOT) vont devoir être découpées en tâches plus fines si elles n'ont pas la même périodicité

II. Modèle organisationnel des traitements Analytique(MOTA)

Le MOTA met en évidence L'ORGANISATION DES TRAITEMENTS ENTRE POSTES DE TRAVAIL ET L'ARTICULATION AVEC LES DONNEES.

Il utilise le même formalisme que le MCTA.

A partir du MOTA, on peut établir des vues des données du MCD restreintes aux entités et associations utiles.

